

# L'institut maternelle est virée car elle n'est pas baptisée

## Son contrat ne sera pas reconduit

**● C'est une étonnante lettre qu'ont reçue plusieurs parents du Boodschapinstituut, situé à Schaerbeek, en région bruxelloise. La directrice les a informés qu'Ilse, une institutrice de 3<sup>e</sup> maternelle ne serait pas reconduite. Motif ? Elle n'est pas baptisée, un problème pour cet établissement catholique.**

C'est une nouvelle insolite qu'ont révélée nos confrères de brusselnieuws.be. Des parents d'élèves du Boodschapinstituut, un établissement catholique établi dans la commune de Schaerbeek, en région bruxelloise ont reçu un bien étrange mail de la direction. Mail qui faisait état de la fin du contrat de travail d'Ilse, une institutrice de 3<sup>e</sup> maternelle.

Une autre de ses collègues ayant été nommée, la direction devait se séparer d'un membre de son personnel. C'est tombé sur Ilse, dont le contrat n'a pas été renouvelé sous prétexte qu'elle n'était pas baptisée. Le courrier

explique que les compétences de l'enseignante ne sont pas remises en question, mais qu'elle ne peut être reprise.

Une nouvelle qui a bien entendu interpellé les parents qui considèrent la jeune femme comme « une excellente institutrice ». Ce que ne réfute nullement l'école qui ne remet pas en cause les qualités pédagogiques de sa désormais ex-enseignante.

### LA DIRECTION SE JUSTIFIE

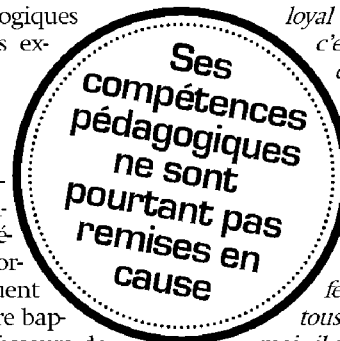
Pour les responsables de la direction, cette décision est normale. Ils évoquent la nécessité d'être baptisé car les professeurs de maternelle doivent dispenser des cours de religion. Ce qui explique qu'ils aient besoin d'un mandat délivré par l'Évêque du diocèse dans lequel est implantée l'école où ils travaillent. Cette exigence est notamment

précisée sur le site internet de l'enseignement catholique.

### DISCRIMINATION ?

Une raison qui semble discriminante aux yeux de Conrad Van De Werve, porte-parole du Secrétariat général de l'enseignement catholique (SeGec). « On demande à l'enseignant d'être loyal à l'établissement, c'est un fait. Cependant, on ne demande pas une certification de baptême », s'exclame-t-il. « Même dans l'enseignement catholique, les professeurs ne sont pas tous baptisés. Pour moi, il y a un principe de non-discrimination qui n'est pas respecté par cet établissement », poursuit-il.

La direction de l'école a également ajouté qu'Ilse savait les risques qu'elle encourait en n'étant pas baptisée. Ilse avait-



## REACTION

### « Je ne parlais pas de discrimination »

Face à cette histoire intrigante, nous avons appelé Robert De Baerdemaeker, ex-bâtonnier de l'Ordre français du barreau de Bruxelles, afin d'y voir plus clair. Pour l'avocat, cette affaire ouvre la voie à de nombreux débats. « Tout d'abord, le non-renouvellement d'un contrat n'est pas la même chose qu'un licenciement. Il appartient donc à l'employeur de renouveler ou non le contrat d'un employé, c'est son droit le plus strict », souligne-t-il. « Si le fait qu'elle soit baptisée est clairement convenu dans le contrat, alors c'est

parfaitement correct. Évidemment, si elle a menti, c'est elle qui est en tort ». Deuxièmement, Robert de Baerdemaeker s'interroge sur la nécessité d'une telle condition. « Est-ce obligatoire qu'une institutrice de maternelle soit baptisée pour donner cours de religion à des élèves en bas âge ? », s'interroge-t-il. Dernièrement, le motif invoqué. « Est-ce réellement la raison pour laquelle ils ne la reprennent pas ? Une autre institutrice a été nommée. Peut-être avait-elle tout simplement plus de compétences ». ■

elle connaissant clairement de cette condition au moment où elle a signé son contrat ? A-t-elle menti à la direction en affirmant qu'elle était baptisée ? Les réponses à ces questions pourraient évidemment changer la donne...

### NO COMMENT

Malgré nos tentatives répétées, nous n'avons pu joindre Ilse, l'institutrice. Idem du côté du Boodschapinstituut : malgré plusieurs coups de fils, la direction de l'école s'est refusé à faire d'autres commentaires au sujet de cette histoire. ■

SÉBASTIEN PORCU